

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-522936
ND : 33264



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12277	Société : RAD		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : Ben BELAÏD Jounia			
Date de naissance : 21-06-75			
Adresse : Abidouelle			
Tél. : 066277158	Total des frais engagés : 1958,60 Dhs		

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	



20 JUIN 2020

DOSSIER ACCUEIL

DR. SEBRAH

04740

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : **Casa** Le : **15/07/2020**
 Signature de l'adhérent(e) : **Rom**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18 JUIN 2020	URGENCE	1	600	<p style="text-align: center;">Dr. Rachid INCHAOUH Spécialiste des Maladies Tél: 03 24 45 00 33 - 0522 20 41 40 Rachid INCHAOUH Spécialiste des Maladies Télé: 03 24 45 00 33 - 0522 20 41 40</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIRÉDJU Roukja 15 - 16 Rue Kergomar Résidence Ambar Casablanca Tel : 022 79 79 01	18.06.2020	1358,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

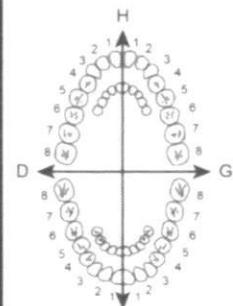
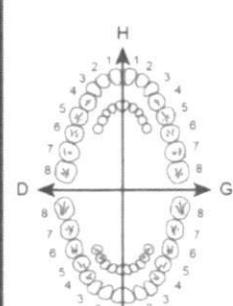
AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
					
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

6 118001 160181

DR. Rachid INCHAOU

Spécialiste des Maladies Respirat.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse
Asthme - Tuberculose - Allergies respiratoires - Endoscopie - Spirométrie

SINGULAIR® 10 mg.
Montelukast sodique.
Boîte de 28 comprimés pelliculés.
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
74773/310314-1

الدكتور دشيد ان
اختصاصي في أمراض الجهاز ال التنفساني
خريج كلية الطب بتول
الضيقية - الس



6 118001 160181

SINGULAIR® 10 mg.
Montelukast sodique.

Boîte de 28 comprimés pelliculés.
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 307,00 DH
AMM 206DMP/21/NCI

Melle BENBELAID Dounia

18.06.2020



218,00 x 3

1 SERETIDE 250 µg/25 µg/dose susp p inhal : Fl/120doses

2 Bouffées le matin et le soir, pendant 3 mois.

2 SINGULAIR 10 MG

Prendre 1 comprimé le soir, pendant 3 mois. 1 HEURE AVANT LE COUCHER

3 VENTOLINE 100 MG

2 BOUFFEES SI GENE RESPIRATOIRE A RENOUVELLER

Dr Rachid INCHAOUH

*Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain Taguina - Casablanca
Tel.: 0522 48 08 94 - 0522 204740*

*HARMACIE SIDI ABOERRAHMANE
SKIRED / Roukta
15 - 16 Rue Kettoumar
Résidence Ambar - Casablanca
Tel.: 022 79 79 01*

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 218,00 DH
ID: 634042
6 118001 141876

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 218,00 DH
ID: 626254
6 118001 141876

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 218,00 DH
ID: 626254
6 118001 141876

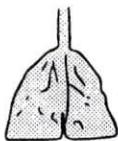
13, Rue Ain Taguina - Casablanca
sidence Iliass 1er. Etage (en Face Clinique BADR) Casablanca
Tél.: 0522 480 894 / 0522 204 740 : الهاتف

Dr. Rachid INCHAOUH

SPECIALISTE DES MALADIES
RESPIRATOIRES
Diplômé de la Faculté de
médecine de TOULOUSE
Asthme, Tuberculose, Allergies
respiratoires, Endoscopie, Spirométrie

الدكتور رشيد انشاؤه

الخصاصي في امراض الجهاز
 التنفسى
 خريج كلية الطب
 بتولوز
 الصبيحة، السل، الحساسية



Casablanca, le 8 JUIN 2020

NOTE D'HONORAIRES

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations à

M

Benbrahim Djemai

Et vous adresse selon l'usage, ma note d'honoraires

Soit la somme de :

600 Dhs

DHS.

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain TAOUJTATE - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40
SIGNATURE

زنقة عين توحطات - اقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء 13

13, Rue Ain TAOUJTATE - Résidence Ilias - 1er Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

المحمول : GSM: 061.15.03.63 : الهاتف : 022.48.08.94

CABINET DE PNEUMOLOGIE

Dr Rachid INCHAOUH

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

13, Rue AÏN TAOUJTATE, Résidence Ilias Bourgogne tél: 022.48.08.94

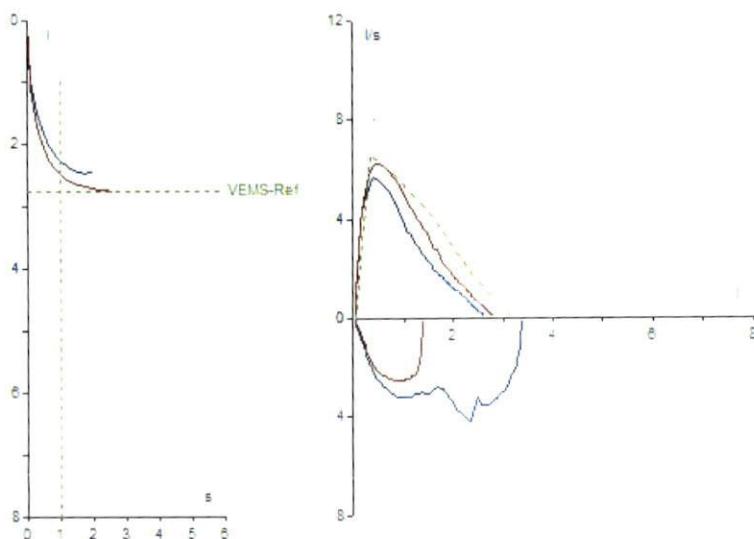
BENBELAI^D, DOUNIA

ID-Nr: BENDOU210675

Remarque: asthme stable

164 cm, 64 kg,

mesuré le 18.06.2020 à 09:41 h

Débit-Volume Pré/Post

time

09:33

09:41

medicament

VENTOLINE

100 µG/ml

parameter	unit	pred.	LLN	pre	%pred.	post	%pred.	post%pred
CVF	l	3.23	2.52	2.60	81	2.86	89	10
VEMS	l	2.78	2.16	2.34	84	2.54	91	9
VEMS/CV	%	81	70.04					
VEMS/CVF	%	81	74.23	90	111	89	110	-1
DEP	l/s	6.59	5.11	5.66	86	6.23	95	10
DEM75	l/s	5.78	4.43	5.25	91	5.88	102	12
DEM50	l/s	4.08	2.98	2.87	70	3.49	86	21
DEM25	l/s	1.73	1.04	1.34	77	1.43	83	7
DEMM25-75	l/s	3.47	2.62	2.56	74	2.98	86	16

Rint kPa/(l/s) 0.30

Commentaires:

Cas d'un enfant